



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 février 2021

France Relance : l'Etat attribue 8,2 millions d'euros à 16 structures franciliennes de l'économie circulaire

Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, s'est rendu dans les locaux de l'entreprise Fornells à Nangis (Seine-et-Marne). Dans le cadre du plan de relance, cette PME spécialisée dans la fabrication d'éléments de matières plastiques recyclées destinés à la construction va bénéficier d'une aide de l'Etat de 1,2 million d'euros. Elle est l'une des 16 structures franciliennes lauréates du volet économie circulaire du plan de relance de l'Etat qui les soutiendra à hauteur de 8,2 millions d'euros.

Encourager les structures engagées dans l'économie circulaire : l'exemple de Fornells

A l'occasion de ce déplacement, Marc Guillaume a pu rencontrer les salariés de cette entreprise de pointe. Fornells, créée en 1919, est spécialisée dans la fabrication d'éléments de matières plastiques pour la construction. Son activité est principalement basée sur la production de biens issus de matières plastiques recyclées, notamment PVC. Depuis 2016, Fornells est résolument tournée vers l'économie circulaire et le circuit court.

Dans le cadre du volet économie circulaire du plan de relance, cette entreprise va bénéficier d'une aide de 1,2 million d'euros pour le développement de sa production de matières premières recyclées (MPR). L'élargissement de sa gamme MPR, avec la production de plaques, permettra de répondre à la fois à la demande de ses clients mais aussi au besoin grandissant des entreprises de broyage de trouver des débouchés à leurs déchets ultimes leur permettant d'éviter l'enfouissement.

Cette aide apportée par le plan de relance devrait aboutir à la création directe de 5 emplois en CDI. Cette nouvelle production permettra également une réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l’empreinte carbone grâce à des circuits de transport exclusivement en France.

16 nouvelles structures de l’économie sociale et solidaire soutenues à hauteur de 8,2 millions d’euros

Ces 16 structures viennent compléter [les 37 lauréats](#) d’un premier fonds destiné aux acteurs du réemploi et du recyclage soutenues en décembre (1,46 millions d’euros).

Le volet économie circulaire du plan de relance se concrétise en effet au travers d’une multitude d’appels à projet ou à manifestation d’intérêt, à l’image de l’appel à projet pour les déchèteries professionnelles ou le dispositif de l’ADEME « ORPLAST » (Objectif Recyclage Plastiques). De nombreux dispositifs sont en cours ou vont être lancés.

Retrouvez toutes les aides du plan de relance : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>.

Quelques projets soutenus

Dépt	Structure	Projet	Soutien du plan de relance
77	Cosson	Création d'un éco-ri des déchets à la déchèterie professionnelle de Servon	300 000,00 €
77	Fornells	Installation de production de matériels en plastiques PVC recyclés	1 269 000,00 €
91	SIOM Vallée de Chevreuse	Construction d'une déchèterie -ressourcerie sur la Plateau de Saclay	400 000,00 €
91	Société des matériaux de la Seine	Modernisation et développement de la plateforme de recyclage de la Folie à Marcoussi	1 130 000,00 €
92	Eco Valorisation	Création d'une plateforme innovante de valorisation des terres excavées non polluées des chantiers du Grand Paris	1 570 000,00 €
92	Sorevo environnement	Soutien à la vente de MPR (traitement de câbles avec extraction de métal et plastique)	404 046,00 €
93	REAVIE	Soutien à la plateforme Solid-R à La Courneuve qui permettra de développer une activité économique locale avec des retombées espérées sur la création d'emploi directe de 5 ETP, la réalisation de 10 000 heures d'insertion professionnelle et de collecter 2000 m3 de déchets du bâtiments par an en vue d'une réemployabilité, d'une réutilisation ou d'un recyclage	60 000,00 €

94	SADEV 94	Projet de long terme pour inscrire pleinement la dynamique d'économie circulaire dans la ZAC d'Ivry Confluences en garantissant l'intégration du réemploi dans l'ensemble des projets restant jusqu'à la finalisation de la ZAC.	540 000,00 €
95	Green recuperation	Création d'une déchèterie professionnelle sur la plate-forme existante de tri-transit à Argenteuil et création d'une installation de tri mécanisée des déchets des entreprises	1 060 000,00 €
95	Medinger Environnement	Création d'une plate-forme de lavage de terres excavées et de ballast à Bruyères sur Oise	700 000,00 €

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF) 

5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15

VISITE DE L'ENTREPRISE FORNELLS
Lauréate du volet économie circulaire du
plan de relance (Nangis, 77)



Créée en 1919, Fornells est une PME spécialisée dans la fabrication d'éléments de matières plastiques pour la construction. Son activité est principalement basée sur la production de biens issus de matières plastiques recyclées, notamment PVC. Depuis 2016, Fornells est résolument tournée vers l'économie circulaire et le circuit court.

Dans le cadre du volet économie circulaire du plan de relance, cette entreprise va bénéficier d'un soutien financier de l'État pour le développement de sa production de matières premières recyclées (MPR).

Une aide de 1,26 million d'euros
pour contribuer à l'élargissement de la gamme MPR de Fornells

Cette nouvelle production permettra de réduire les émissions de GES et l'empreinte carbone grâce à des circuits de transport exclusivement en France.

Cette aide apportée par le plan de relance devrait également permettre de créer 5 emplois en CDI.

16 nouvelles structures franciliennes soutenues
à hauteur de 8,2 millions d'euros

Dans le cadre de France Relance, l'État soutient des structures de l'économie circulaire.

En Île-de-France, 16 nouvelles structures bénéficieront d'une aide pour un montant total de 8,2 millions d'euros.

Elles s'ajoutent aux 37 bénéficiaires du fonds de secours destiné aux acteurs du réemploi et du recyclage qui avaient été soutenus en décembre (1,46 millions d'euros).

Le volet économie circulaire du plan de relance se concrétise en effet à travers un ensemble de dispositifs.

Retrouvez toutes les aides du plan de relance : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Economie-et-finances-publiques/Emploi-et-entreprises/France-Relance-en-Ile-de-France>